

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.			
5 » 10 ^m soir.	1 » 40 ^m soir.	2 » 55 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	4 » 22 ^m soir.	5 » 51 ^m soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 ^m »			
» » »	5 » 40 ^m »	7 » 24 ^m »	8 » 46 ^m »	9 » 24 ^m »	10 » 54 ^m »	*	» 4 ^m soir.			

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 18 Mai.

La tentative d'assassinat commise sur la personne de l'empereur d'Allemagne va très-probablement précipiter la rupture du gouvernement allemand avec les partis libéraux. Déjà les feuilles officieuses déclarent catégoriquement qu'il faut en finir avec le système de *laissez faire, laissez passer*, avec les libertés de la presse et des réunions. L'extension menaçante que la propagande communiste prend aux États-Unis sert aussi d'argument puissant aux hommes d'Etat qui conseillent à l'empereur Guillaume le retour à une politique résolument conservatrice. Les paroles que Sa Majesté a prononcées en recevant ses ministres, et que nous avons reproduites dans notre dernier numéro, prouvent qu'elle est toute disposée à suivre ces conseils.

Les entreprises révolutionnaires, soit par l'insurrection, soit par l'assassinat, soit par la prédication des doctrines anarchiques, produisent toujours des réactions. C'est pour cela que, voulant pour la France la durée des institutions parlementaires, nous demandons l'accord des idées républicaines et des nécessités conservatrices. L'esprit démagogique est le grand ennemi de la République, et le conducteur naturel du césarisme.

Le Sénat a voté, par 176 voix contre 18, les crédits extraordinaires montant à la somme de 3,222,500 fr., que la chambre des Députés avait déjà votés à l'occasion de l'Exposition universelle. 95 sénateurs se sont abstenus. Les crédits sont accordés, c'est l'essentiel; mais comment n'être pas surpris du nombre des abstentions, et même, quoiqu'il soit presque insignifiant, de celui des votes négatifs? On attendait mieux du Sénat, dans une circonstance où l'esprit de partie n'aurait dû trouver aucune place. On lit à ce sujet dans le *Journal des Débats* :

Les journaux réactionnaires n'ont pas cessé de nous répéter depuis quelques jours que l'Exposition universelle était une affaire nationale, et que l'honneur du succès, qui n'était plus discutable, revenait à la France et non pas à la République. Nous n'avons contesté ce jugement que dans son exagération. L'honneur revient à la France, nous le voulons bien, il fallait donc voter les crédits destinés à soutenir un succès dont tout le monde a le droit de se glorifier. Mais ce n'est pas ainsi que les partis raisonnent, et ce qu'ils trouvent bon à dire pour dépouiller le gouvernement de ses mérites, ils ne le trouvent plus bon comme principe de conduite si le gouvernement doit en profiter en quelque manière.

Jamais peut-être les rancunes des partis, mesquines mais violentes, ne s'étaient manifestées avec plus de crudité qu'aujourd'hui. Les partis parlent sans cesse de la France : la France est pour eux un moyen de polémique, un instrument sonore sur lequel ils jettent leurs airs favoris; mais rien de plus! et chacun de leurs actes révèle une complète absence de patriotisme. Il y a quelque dix ou onze mois, l'Exposition universelle leur a paru propre à fournir une excellente réclame électorale. Les travaux étaient à peine commencés au Champ-de-Mars et au Trocadéro; les ministres du 16 mai ont conduit le maréchal les visiter, et Dieu sait tout le bruit que la presse officieuse a fait à propos de cette visite! L'Exposition prenait alors, dans les imaginations réactionnaires, les propor-

tions d'un immense événement national auquel on nous accusait de nuire.

Les choses ont tourné autrement que les profonds génies du 16 mai ne l'avaient imaginé. La République, victorieuse dans les élections, est sortie plus forte des épreuves qu'elle a traversées. Mais ce n'est pas le plus surprenant. Ce qui étonne, ce qui choque et révolte les partis réactionnaires, c'est que les princes des plus grandes maisons régnantes n'en sont pas moins venus à Paris. Ils ont assisté à l'ouverture de l'Exposition. On a pu les voir tous les jours parcourant la ville, et tous les soirs dans nos fêtes. Leur attitude et leurs discours ont témoigné pour la France d'une sympathie réelle et profonde. Peu s'en faut que nos excellents patriotes ne les aient accusés d'être trop aimables et d'avoir, pour nous flatter, des raisons qui, au total, seraient à l'honneur de la France et de son gouvernement.

M. le maréchal Canrobert a voté le crédit. En revanche, M. Depeyre s'est abstenu.

En prenant possession du fauteuil, comme président de la Commission du Budget, M. Gambetta a prononcé l'allocution suivante :

J'adresse d'abord à tous mes collègues de la commission l'expression des vifs sentiments de reconnaissance que j'éprouve pour le témoignage d'estime et, laissez-moi le dire en présence de votre unanimité, pour le témoignage de satisfaction qu'ils viennent de me donner. J'y trouve le gage de l'accord et de la parfaite solidarité qui se sont établis entre nous, depuis que nous traitons ensemble des affaires financières de la France.

Nous avons parcouru une campagne qui, pour n'être pas longue encore, n'en a pas moins produit déjà des résultats féconds. Nous avons pu, grâce au concours de tous, grâce au sang-froid, à la patience du pays, à son ardeur au travail, traverser des temps difficiles, heureusement déjà loin de nous, et il nous est permis aujourd'hui d'envisager avec calme la situation. Cette crise a fait ressortir l'admirable union de la France, sous l'égide d'une République tranquille, légale, forte, laborieuse et pacifique.

Continuant à nous inspirer des volontés du pays, nous allons reprendre la carrière dans laquelle nous nous sommes engagés depuis trois ans; nous nous appliquerons à notre tâche avec l'assiduité et le zèle que nous y avons apportés dans les sessions précédentes.

Deux idées principales nous soutiendront dans notre œuvre :

Nous aurons d'abord à cœur de ne rien négliger, pour aider à la grandeur, à la prospérité et au développement de notre chère patrie; ensuite, nous nous montrerons incessamment soucieux d'alléger autant qu'il sera possible les charges qui pèsent sur les contribuables et qui sont le legs des désastres de l'Empire. Toutefois nous nous attacherons à concilier le développement des grands intérêts du pays avec le respect de ses ressources réelles.

La tâche qui nous est imposée est maintenant plus facile; la situation se présente sous des aspects plus consolants. Nous sommes en présence de ministres qui ont toute notre confiance et au milieu desquels on trouve des hommes d'une haute capacité, qui ont donné la mesure de leur compétence dans les services dont ils sont chargés.

Une autre pensée a toujours présidé à nos délibérations et elle s'impose à nous avec une gravité nouvelle, aujourd'hui qu'il est question d'adopter le compte de liquidation à notre budget annuel : c'est la ferme intention que la Chambre a toujours eue de donner à la force défensive de la France tout ce qui est nécessaire pour la porter à son plein et entier développement. Mais c'est ici qu'il nous importe de ne pas dépasser la mesure, et, en donnant tout ce qu'il faut, de rester fidèles à ce grand principe sur lequel sont d'accord à la fois le gouvernement, les hommes politiques et le pays lui-même, à savoir que la France poursuit exclusive-

ment une œuvre de paix et de civilisation.

C'est sous ces auspices que nous allons entrer dans l'examen de la situation budgétaire de la France.

Je déclare ouverte les travaux de la commission du budget de l'exercice 1879.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 16 mai.

M. Bardoux dépose un projet de loi portant création d'un musée national de l'enseignement primaire.

La Chambre valide les élections de MM. Vignaucourt, à Orthez; Poujade, à Carpentras; Nacquet, à Apt.

La Chambre prend en considération, conformément aux conclusions de la commission d'initiative, la proposition de MM. Chalamel et Hugot tendant à organiser à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, des réunions d'instituteurs et autres membres de l'enseignement primaire.

M. Hugot demande le renvoi à la commission du budget de cette proposition qui entraînera une ouverture de crédit.

M. Bardoux dit que le gouvernement se réserve la direction de ce congrès d'instituteurs, qui aura lieu pendant les vacances scolaires.

La proposition est renvoyée à la commission du budget.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à l'état des sous-officiers.

REVUE DES JOURNAUX

Temps.

On sait combien les bonapartistes ont intérêt à fuir toute occasion d'engager ou d'accepter la discussion sur les événements de 1870. Nul terrain, disions-nous, ne saurait leur être plus défavorable. Effectivement chaque discussion soulevée à ce sujet n'aboutit qu'à mieux établir, par des témoignages irréfragables, l'imprévoyance, l'impéritie, la culpabilité de l'empire. De plus en plus, il apparaît que la fatale déclaration de guerre a été, non point même une malencontreuse résolution politique sortie d'une délibération entre les conseillers de l'empire, mais un fait d'aventure, dû à une de ces mystérieuses influences qui s'exercent autour des souvenirs absolus dans l'ombre des appartements privés et dans le secret de la nuit. Les preuves sur ce point s'accroissent, et, si quelque doute pouvait subsister encore, la lettre que M. le général Türr vient d'adresser au *Journal des Débats* pour répondre à certaines assertions de M. Andreas Memor (duc Agenor de Gramont), suffirait à établir tout ce qu'il y a eu à la fois d'imprévu et d'insensé dans la résolution improvisée de faire la guerre. Nous donnons plus loin le texte de cette lettre. Son auteur, le général Türr, a été mêlé assez intimement, pendant de longues années, à toutes les négociations qui ont eu pour objet de rapprocher la France de l'Italie, pour que la valeur de son témoignage ne puisse être contestée. Ce témoignage est accablant contre l'empire et particulièrement contre le duc de Gramont. Les réponses soit verbales, soit écrites, de ce ministre au général Türr sont véritablement navrantes. Jamais on n'a parlé avec une semblable étourderie. Le général dit à M. de Gramont : « Vous n'avez pas d'alliés et je crains que, d'après l'organisation de votre armée, vous ne puissiez pas mettre plus de 300,000 hommes en ligne de bataille. » — « C'est l'affaire des généraux », répond M. de Gramont. Ainsi voilà un ministre des affaires étrangères qui estime n'avoir point à se préoccuper de l'état des forces qui vont se trouver en présence sur les champs de bataille, et qui ne se rend point compte qu'il y a corrélation entre l'action diplomatique d'un gouvernement et

les forces militaires dont il dispose. — Vous allez être battus, dit-on au ministre. — C'est l'affaire des généraux! et, sur cette belle réponse, M. de Gramont va trouver la commission de la Chambre des députés, à laquelle il se garde bien de faire part des observations du général Türr et qu'il pousse à voter la guerre en lui disant d'un air mystérieux : « L'ambassadeur d'Autriche m'attend dans mon cabinet. »

Les événements se précipitent. On peut encore espérer le concours de l'Italie, qui entraînerait, peut-être, celui de l'Autriche. Le général Türr arrive à Vienne, il se rend chez l'ambassadeur de France et il y trouve la dépêche déjà mentionnée dans l'article du prince Napoléon et qui se termine ainsi : « Si l'Italie ne veut pas marcher, qu'elle » reste. » On le gouvernement qui tenait un tel langage à l'Italie connaissait l'infériorité de ses forces militaires, et alors il jouait de gaieté de cœur les destinées de la patrie, ou il ignorait cette infériorité, que connaissaient si bien le général Türr et tous les généraux étrangers, et alors il faisait montre d'une incroyable incapacité.

Les impérialistes, d'ailleurs, n'ont point manqué de rejeter les uns sur les autres la responsabilité, et de la déclaration de guerre, et de l'action diplomatique qui a précédé et accompagné les événements de 1871, et de la conduite de la guerre. Cette responsabilité, M. de Gramont lui-même a refusé de l'accepter. M. le général Türr rapporte que, se trouvant après la guerre chez le duc de Gramont à Londres, celui-ci dit au sujet de son attitude vis à vis de l'Italie : « Que voulez-vous, je ne pouvais rien faire; mes mains étaient liées par... » La révélation n'est pas complète, soit que M. de Gramont n'ait pas achevé sa pensée, soit que M. Türr n'ait pas voulu, par discrétion, livrer à la publicité le nom prononcé par l'ancien ministre de Napoléon III; mais peu importe un nom qui se devine assez aisément. Le seul fait que M. de Gramont ait eu les mains liées, de quelque part que vint le lien, suffit à prouver que, dans la guerre de 1870 et dans toutes les négociations diplomatiques de cette époque, c'est une influence occulte qui a prévalu. Tous, députés, ministres, ambassadeurs, généraux, tous disent : Ce n'est pas nous qui avons voulu la guerre, ce n'est pas nous qui sommes responsables des désastres de la France. On verra jusqu'à quel point l'histoire pourra accueillir ces dénégations; mais il est une chose qui reste certaine, c'est que plus les ministres de l'empire s'efforcent de dégager leur responsabilité, plus ils prononcent la condamnation du régime qui a permis que les plus graves résolutions fussent prises secrètement et en dehors de ceux qui avaient ouvertement la charge de la conduite des affaires, et plus ils rendent odieux à la France le souvenir de ce régime.

INFORMATIONS

Il y a eu jeudi, Conseil des ministres, place Vendôme, sous la présidence de M. Du-faure. On assure que, dans ce conseil, le gouvernement s'est occupé de l'incident de la rue Béranger et des mesures à prendre pour empêcher le retour de pareilles catastrophes. Il serait question de prendre une mesure absolument radicale et d'interdire la présence dans les villes chez les industriels, armuriers, artificiers, fabricants d'amorces et autres, d'une quantité de matières explosibles pouvant amener des accidents.

La République française termine ainsi un article, qui attribue à l'ex-impératrice la principale responsabilité de la guerre contre la Prusse :

Voici une anecdote inédite, croyons-nous. On sait qu'après le 4 Septembre, M^{me} la princesse Ma-

thilde Demidoff vint à Bruxelles; elles racontèrent alors aux personnes qui la voyaient que, dans son dernier entretien avec son cousin qui allait partir pour l'armée, celui-ci lui avait dit : « Mettez en sûreté ce que vous avez de précieux; je cours à un désastre ! » Il savait où on l'envoyait, mais il était incapable de résister.

On s'entretient beaucoup de la date à laquelle doivent avoir lieu les élections pour le renouvellement partiel de la Chambre haute.

La presse républicaine a annoncé que le gouvernement avait pris la résolution de faire procéder à ces élections avant la fin de l'année; et, si l'on en croyait certains bruits, la date arrêtée dans les conseils du gouvernement serait beaucoup plus rapprochée que généralement on ne le pensait.

Le Phylloxera a fait son apparition en Espagne, près de la frontière du Portugal.

On sait que M. Bardoux a présenté à la Chambre un projet de loi tendant à enlever la nomination des instituteurs aux préfets, pour la confier aux recteurs, qui nommeraient sur la présentation des inspecteurs d'Académie.

La commission qui a examiné ce projet a admis, en principe, la nécessité d'enlever la nomination des instituteurs aux préfets comme le propose le ministre; mais contrairement à l'avis du ministre, elle propose de créer, dans chaque département, un directeur de l'instruction primaire qui, à l'exemple de ce qui se passe dans le département de la Seine, nommerait les instituteurs. Ce fonctionnaire dépendrait directement du ministre de l'instruction publique.

Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, vient de publier une lettre aux conseillers municipaux de Paris sur le centenaire de Voltaire, que l'on propose, dans la gauche, de célébrer, à l'occasion de l'Exposition universelle.

Plusieurs journaux annoncent que la candidature de M. le major Labordère serait posée dans le 6^e arrondissement et qu'elle aurait toutes les chances d'être accueillie favorablement par les comités des divers quartiers.

Qu'on y prenne garde, si l'on envoie le major Labordère à la Chambre parce qu'il a refusé d'obéir, on crée un précédent fâcheux. Croit-on que la présence des sergents Boichot et Ratier, dans l'Assemblée législative de 1849, ait beaucoup contribué à la considération et, par suite, à la consolidation de la seconde République?

(Moniteur universel).

ORIENT

Le général Totleben a prévenu les commissaires turcs qu'il emploiera des mesures vigou-

reuse de concentration, tant que les insurgés des monts Rhodope n'auront pas désarmé. La force de ces insurgés ne paraît pas d'ailleurs près de diminuer. Ils viennent encore de faire reculer les Russes.

On a fait courir à la Bourse de Paris, sur la foi d'une dépêche de Londres, la nouvelle de la mort du prince Gortschakoff. Jusqu'ici rien n'est venu confirmer cette douloureuse nouvelle.

On remarque généralement que la presse russe s'abstient de parler de la mission du comte Schouwaloff. On en conclut que le voyage de ce diplomate ne doit servir qu'à renseigner verbalement le Czar sur les intentions réelles de l'Angleterre.

Les résolutions de l'Angleterre seraient irrévocablement arrêtées. Il ne resterait plus qu'à connaître la détermination que va prendre le Czar après avoir interrogé le comte Schouwaloff. C'est de cette détermination, qui ne peut se faire longtemps attendre, que dépendra la paix ou la guerre.

L'explosion de la rue Béranger.

L'épouvantable catastrophe qui a causé mardi dans tout Paris une profonde émotion, et dont, à l'heure qu'il est, il n'est pas possible encore de connaître les terribles conséquences, a eu lieu à huit heures moins un quart, au moment où la foule pénétrait dans la salle du Château-d'Eau pour assister à la première représentation du drame de *Populus*. Une effroyable détonation a retenti et en même temps une commotion violente a ébranlé le quartier du Château-d'Eau. Une explosion venait de se produire dans un magasin d'articles de ménage et de jouets d'enfants; une maison de six étages s'était écroulée. Cette maison portait le numéro 22 de la rue Béranger et était située entre le passage Vendôme et le magasin de nouveautés du Pauvre-Jacques. Ce sont des matières explosibles qui avaient déterminé la catastrophe. Dans le nombre des jouets renfermés dans le magasin appartenant à M. Blanchon, étaient compris pour une large part les pistolets et canons qui détonent au moyen d'amorces en papier, c'est-à-dire de petites parcelles de fulminate déposées sur un carré de papier spécial, le plus souvent rouge. M. Blanchon avait même, sous le nom de *canon-amorce*, fait une spécialité de ces produits. Comment ces parcelles de fulminate ont-elles pu amener une aussi formidable explosion c'est ce que l'enquête aura à rechercher.

La secousse cependant avait produit l'effet d'un fort tremblement de terre. Partout aux alentours, les glaces et les vitres avaient volé en éclats; une grêle de verre était tombée dans les rues avoisinantes et plusieurs maisons s'étaient immédiatement lézardées du haut en bas. Il y eut tout d'abord une panique indescriptible: les passants s'enfuirent, les locataires des maisons voisines s'élançèrent hors de chez

eux tout affolés. L'effroi était à son comble. Puis les habitants du quartier et les promeneurs du boulevard se portèrent sur le lieu du sinistre. Le spectacle était affreux: à la place de la maison effondrée un amas de débris occupait le sol, et de ces ruines sortait une épaisse fumée qui emplissait la rue et se répandait jusque sur la place du Château-d'Eau. Les cris des blessés, des malheureux enfouis sous les débris, déchiraient l'air. Avant que la foule fût devenue trop compacte, les gardiens de la paix de service aux alentours, les troupes des casernes du Château-d'Eau et du Temple, et, quelques minutes après, des pompiers arrivés au pas gymnastique, essayèrent d'organiser les secours. Mais aussitôt qu'ils voulurent débayer les débris, les flammes s'élevèrent, l'incendie éclata. Tandis que les pompes amenées en toute hâte attaquaient le feu et jetaient l'eau à torrents, de nombreux travailleurs, s'aventurant au milieu des débris, commencèrent à relever, à dégager les malheureux dont on entendait les plaintes désespérées.

Mais, pendant qu'on travaille ainsi au sauvetage des victimes, une seconde explosion se produit; c'est une explosion de gaz, qui augmente encore l'incendie. Les sapeurs-pompiers de la première ligne sont renversés; aucun d'eux, heureusement n'est grièvement atteint.

Tout d'abord il était difficile de se rendre compte de l'étendue du désastre; on parlait d'un chiffre énorme de victimes: sans être aussi élevé qu'on le craignait primitivement, le chiffre des morts sera considérable.

Les blessés ont pour la plupart été transportés à la pharmacie Dublanc, rue Meslay, où plusieurs docteurs, arrivés en toute hâte, leur ont donné les premiers soins. Les blessés étaient tout couverts d'une poussière blanchâtre que les murs avaient formée en se pulvérisant. La maison du n° 22 était composée de vingt-huit logements. Ils étaient tous occupés. Le total des locataires, relevé par les soins de la Préfecture, sur les renseignements donnés par M. Matinier le concierge, et M. Guinet, avocat, propriétaire de la maison, est de quatre-vingt-douze personnes. La concierge, M^{me} Matinier, a le bras cassé; elle est à l'hôpital. Son mari n'a rien eu, quoiqu'il ait été projeté au plafond par l'explosion. M. Pichon et son fils, locataires, étaient sortis, M^{lle} Pichon est blessée, M. Blanchon, le marchand de jouets, chez lequel a eu lieu l'explosion, était parti pour Andresy (Seine-et-Oise), où il a sa manufacture. M. Mathieu, son représentant venait de sortir, il était à la station d'omnibus qui fait face au Château-d'Eau. Il accourt; sa femme et sa petite fille étaient restées à la maison. Au moment où il arrive, on lui apprend que par un hasard providentiel sa petite fille est sauvée, mais que sa femme doit être ensevelie sous les débris.

Un infirmier qui se trouvait sur la place du Château-d'Eau a retiré trois personnes de dessous les débris. Un ouvrier a aidé M. Silva, négociant, habitant le troisième étage, à sortir

de dessous une pierre sous laquelle il étouffait. Le même ouvrier a sauvé de la mort M^{me} Silva et sa petite fille.

Une autre petite fille, âgée de cinq ans, a été arrachée des flammes par un jeune homme. Le gardien de la paix Jacob, qui est arrivé l'un des premiers au milieu des débris, est parvenu à sauver onze blessés aussitôt transportés à la pharmacie Bonniol.

Un tonnelier de la rue Corbeau, n° 30, Edouard Dechaux, a sauvé à lui seul onze personnes.

Mais, malgré les traits de courage accomplis, on n'est parvenu qu'à sauver un petit nombre des habitants de la maison incendiée.

Le président de la République a voulu se rendre compte par lui-même de l'état des lieux où s'était produite cette épouvantable catastrophe. Il est arrivé sans aucune escorte, et est descendu au coin de la rue Béranger et de la rue du Temple, où l'attendaient MM. de Marcère, ministre de l'intérieur; Albert Gigot, préfet de police. Suivi de ces messieurs, le président a monté la rue, au milieu de laquelle on avait jeté des planches, afin de boucher les flaques d'eau existant depuis l'incendie, et s'est entretenu avec les assistants, tout en examinant longuement la place laissée vide par la disparition du n° 22.

Et maintenant comment a pu se produire cette terrible catastrophe? La maison Blanchon a pour spécialité, nous l'avons dit, la vente des amorces qui servent aux pistolets d'enfants. Mais on a acquis la presque certitude que l'explosion n'a pas pu être produite par la seule quantité d'amorces de pistolets d'enfants, qui était en provision dans les magasins de M. Blanchon. On dit que dans les caves se trouvait déposée une caisse de fulminate de mercure, reçue le jour-même. En attendant que l'enquête fasse connaître si ce bruit est fondé, disons que la force du fulminate de mercure équivaut à environ 12 fois celle de la poudre, de sorte que si l'approvisionnement de M. Blanchon était seulement de dix kilogrammes, l'explosion de la rue Béranger a dû avoir l'intensité de l'explosion d'une charge de cent vingt kil. de poudre ordinaire. C'est-à-dire qu'elle aurait entraîné la perte d'un navire cuirassé de premier rang si elle avait eu lieu au contact de sa carène.

Or, on dit que M. Blanchon venait d'en recevoir 140 kil. Il n'est donc pas étonnant que les piliers de la maison n° 22 de la rue Béranger aient cédé et entraîné l'effondrement de toute la construction.

Ajoutons que le plus faible choc sur cette matière eu détermine l'explosion.

CHRONIQUE LOCALE

La prochaine classe de l'armée active sera appelée, dit-on, au plus tard, au mois de novembre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

18 mai 1878. 33)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Première partie.

LE PAVILLON DE LA RUE D'ENFER.

IX

Debout dans le milieu de sa chambre, la table entre elle et la porte, elle attendit. Son attente fut de courte durée.

Le comte s'arrêta un moment dans la première pièce où il déposa son épée et son feutre.

Il entra, rien ne paraissait changé dans son costume pas plus que dans ses intentions. Toujours grave et poli, il ferma la porte sur lui, poussa le verrou au dedans et s'avança vers Madeleine.

C'est aujourd'hui le troisième jour, dit-il, et je viens tenir la promesse que je vous ai faite.

— Madeleine ne répondit pas. — Sommes-nous devenue raisonnable ?

Reproduction interdite.

ajouta-t-il.

Cette demande resta également sans réponse.

Le Hollandais frappa du pied.

— Je suis peu patient, fit-il, et je n'aime pas les petites qui font les sottises. Vous avez refusé souvent de prendre la nourriture que l'on vous offrait. Quelle avance ? Madeleine, immobile, écoutait en silence.

Le comte fronça le sourcil.

— Ah ! c'est un parti pris de ne pas répondre. C'est bien.

Il tira à lui un fauteuil et s'assit.

— Voyons, reprit-il plus calme, on peut s'arranger encore. Voulez-vous voir votre mère ?

A ce mot de mère, l'impassibilité de Madeleine s'évanouit.

— Si je le veux ! dit-elle.

— Eh bien ! vous la verrez dans quelques jours.

— Dites-vous vrai ?

— Je dis vrai ; mais à une condition. C'est que vous recevrez mes vœux, c'est que vous m'aimerez.

— Jamais s'écria Madeleine.

Le comte sourit.

— Je vous déplaît donc bien ? fit-il.

— Vous me faites peur, exclama la jeune fille ; vous êtes un bourreau, je vous hais !

— Et moi, je t'aime ! dit le comte avec feu. Ecoute-moi bien, folle enfant. Tu es

en mon pouvoir, il faut donc que tu veuilles ce que je veux. Je te comblerai de présents, je t'aimerai autant que tu le voudras. Tu seras riche et puissante. Tu seras comtesse. Parle !

— Je méprise vos richesses et vos titres comme vous-même.

— Si, au contraire, continua froidement le comte, tu ne veux pas, j'emploierai la force, je te briserai, je serai ton maître, et quand je serai las de toi, je te rendrai à ta mère, qui sera impuissante à consoler ta douleur. Alors peut-être tu m'aimeras ; mais je serai implacable comme tu l'auras été. Choisis.

— J'ai choisi, dit fièrement Madeleine.

— Tu acceptes ?

— Je refuse.

— Tu refuses ?

— Oui, pour avoir le droit de vous jeter à la face que vous êtes un lâche et un infâme, et que moi vivante vous ne pourriez vaincre ma volonté.

Le Hollandais se leva.

— Ah ! tu veux lutter, dit-il avec mépris. Soit !

Il avança. La jeune fille tournait autour de la table. Il s'élançait, elle fuyait. Cela pouvait durer longtemps.

Le comte impatient renversa le meuble.

Madeleine n'ayant plus cette faible défense pour se protéger, s'empara d'une chaise et s'en fit un bouclier.

Le comte prit la chaise et l'arracha bru-

talement des mains de la jeune fille. Madeleine poussa un cri de douleur.

Le comte lui saisit les bras et de ses muscles puissants la maîtrisa.

— Faible roseau, dit-il, qui crois résister au chêne.

Il la tenait embrassée.

— Une dernière fois, dit-il, veux-tu ?

— Jamais, murmura la jeune fille.

— Alors cède ou meurs !

Il fit un mouvement violent et tordit les bras de sa victime. La malheureuse jeta un long cri d'angoisse.

— Ma mère ! ma mère ! sanglota-t-elle.

— Oui, appelle ta mère, ricana le comte, appelle ton amant, il n'y a personne ici pour te secourir.

Et, maître d'un dernier effort de la pauvre enfant, il la souleva de terre et elle tomba sur le lit.

Madeleine épuisée ne fit pas un mouvement, n'exhala pas une plainte.

Elle recherchait la pensée de Dieu, car elle croyait qu'elle allait mourir.

Tout à coup elle entendit des pas précipités à l'étage inférieur, des bruits de voix et des cris.

Le comte, lui-même, étonné, écoutait.

En une seconde, un jeune homme avait franchi l'escalier, enfoncé plutôt qu'ouvert la première porte, arraché la seconde qui résistait, et, les cheveux en désordre, la figure bouleversée, il se précé-

pitait dans la chambre, l'épée nue à la main, en jetant ce nom qui centuplait son courage :

— Madeleine ! Madeleine !

— Michel, murmura la jeune fille, Michel, sois béni !

Ce fut tout. Elle tendit les bras vers son sauveur, et brisée par tant d'émotions, elle retomba évanouie sur sa couche.

Dieu ne l'avait pas abandonnée, il veillait sur elle.

XII

L'ALCOVE MYSTÉRIEUSE

Nous avons maintenant à expliquer comment a pu avoir lieu l'intervention de Michel.

Il y avait trois semaines que Madeleine avait disparu de chez sa mère ; trois semaines que Mariette, dévorée par une fièvre terrible et en proie au délire, se torturait sur son lit de douleur; trois semaines enfin que Michel, fou de rage, ne pouvait se consoler d'avoir dormi si fort qu'il n'avait rien entendu.

Lorsqu'il s'était éveillé, il avait été fort surpris de ne voir personne à la maison. Letrapu, qui se levait comme lui, n'en savait pas plus que Michel. Ils partirent au travail et trouvèrent Lapoulotte, qui leur conta l'enlèvement à sa façon.

(A suivre.)

COUR D'ASSISES DU LOT.

L'affaire Orliève s'est terminée hier soir, après trois jours de débats. L'assassin de la veuve Cajarc a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Nous reviendrons sur cette lugubre affaire.

Les cadres du 2^e bataillon territorial sont arrivés aujourd'hui; les soldats devront être rendus le 20. Les exercices pour ce bataillon, se termineront le 1^{er} juin.

M. le général de division Saint Sauveur est chargé cette année de l'Inspection de la 28^e Région de gendarmerie.

Nous lisons dans le *Messenger de Toulouse*:

Le célèbre capitaine Paul Boyton, de retour de ses excursions d'Espagne et de Portugal, vient d'arriver dans notre ville. Il se propose de descendre à la nage (avec son appareil) la Garonne de Toulouse à Bordeaux: Nous indiquerons le jour, l'heure et le point de départ.

Nous lisons dans le *Journal des Campagnes*:

Pronostic relatif à la récolte des vins. — Les prophètes de village annoncent une récolte de vin des plus abondantes pour cette année. Les observateurs se fondent sur ce que les groseillers sont chargés de fruits, et que l'on a constaté que la grande récolte des groseillers était un signe certain de grande récolte dans les vignes.

Un colonel d'artillerie en retraite vient de fonder un prix annuel et perpétuel de 400 fr. pour le sous-officier, ayant quatre ans de services, que M. le ministre de la guerre jugera le plus digne de cette récompense.

Par arrêté du 15 mai, pris sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, M. le Préfet du Lot a révoqué de son emploi le nommé Clamouze (Jean-Paulin), en religion, frère Delphien, instituteur-adjoint à l'école communale de Saint-Céré, reconnu coupable d'actes de brutalité exercés sur un des élèves confiés à ses soins.

(Communiqué).

Théâtre de Cahors.

La troupe de M. Morvand s'est montrée, jeudi, sous un aspect nouveau. La grande opérette a été abordée avec un succès que nous sommes heureux de constater. *La Vie parisienne* d'Offenbach, jouée avec un entrain, un brio irrésistibles, devant une salle bien garnie a mis en relief la verve des artistes. G. Talier était pétillant dans ses trois rôles divers; l'excellent comique Berdet avait presque de la voix; M^{lle} Latour (Métella) que les lauriers de la *Tullien* empêchaient de dormir, portait crânement le costume athénien; M^{lle} Ginot très gracieuse dans sa toilette de bal, ne veut plus avoir de secrets pour ses sympathiques auditeurs, c'est entendu; et l'on se demande ce qu'il faut de plus admirer en elle, de son bon petit talent ou de ses charmes.

L'élément vraiment lyrique était représenté par M^{lle} Marie Bonney, qui débutait dans le rôle de Gabrielle. C'est une charmante chanteuse d'opérette: voix souple, d'un timbre agréable, se pliant fort bien aux vocalises, et qui ne dépare rien, physionomie des plus avenantes. Le succès a été complet, les artistes ont été rappelés plusieurs fois et chacun est parti enchanté de la soirée, se promettant bien de ne jamais manquer aux représentations d'opérettes.

Spectacle du Dimanche 19 mai.

La Dame aux Camélias, pièce en 5 actes, d'Alexandre Dumas, fils.
Le Moulin Joli, opéra comique en 1 acte.

CALENDRIER DU LOT. — Mai.

JOURS	SAINTS	FOIRES.
19 Diman.	s Pierre.	
20 Lundi.	s Bernard.	Duravel, Cénévières, Lauzès, Meyronne, Salviac, Teyssieu.
21 Mardi.	s Ubald.	
22 Mercr.	s Félix.	Belmont, Mauroux, St-Céré, L'Hôpital-St-Jean, St-Germain, Milhac.
23 Jeudi.	s Flavien.	
24 Vend.	Notre-Dame.	Terrou, Rocamadour.
25 Samedi.	s Grégoire.	Bach, Cardaillac, Labastide-Murat, Montvalent.

Lunaisons du mois de Mai.
 N. L. le 2, à 1 h. 0 du soir.
 P. Q. le 9, à 10 h. 42 du soir.
 P. L. le 16, à 2 h. 41 du soir.
 D. Q. le 24, à 1 h. 51 du soir.
 Les jours croissent de 1 h. 18 m.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 au 18 mai.

Naissances.

Boisset, Paul, rue de Mirepoise.
 Delpont, François, à Saint-Henri.
 Baltrand, Louis, rue Daurade.
 Ginibre, Raymond, à Lacapelle.
 Vidaillet, Guillaume, rue Nationale.
 Guinot, Jeanne, place de la Halle.
 Sartres, Marie, Saint-Georges.
 Clary, Jean, à Cabessut.
 Barry, honoré, à Regour.
 Vaissié, Jean, Boulevard Nord.

Mariages.

Couderc, Antoine et Valmary, Marie.
 Castely, Baptiste et Marty, Marie.

Décès.

Lafage, Léon, 43 ans, rue Darnis.
 Carrié, Ladèveze, 76 ans, Boulevard Nord.
 Drost, Jeanne, 67 ans, rue Fondue-Haute.
 Blanc Antoine, 75 ans, Larosière.
 Clary, Jeanne, 24 heures, à Cabessut.
 Massabie, Delphine, 54 ans, rue de la Préfecture.

Pour la chronique locale: A. Iayton.

VARIÉTÉS

Compte rendu

de la Société des délégués des Sociétés Savantes à la Sorbonne en 1870.

(Suite).

Le savant chanoine de Limoges a fait preuve de nombreuses recherches et d'une critique judicieuse et exercée, cependant en ce qui concerne Bertrand de Gourdon, il nous permettra de lui dire que ses preuves ne sont pas concluantes. Il détruit un témoignage par un autre, il oppose aux assertions de Roger de Hoveden les assertions d'un autre chroniqueur; mais rien n'est victorieusement prouvé, et avant de céder à Pierre Basile la gloire de Bertrand de Gourdon, nous attendrons de nouveaux éclaircissements.

M. Maggiolo, recteur honoraire, a pris ensuite la parole. Il a traité de l'organisation et de la législation des écoles avant 1789. Du IX^e siècle au XII^e, l'éducation était entre les mains du clergé. L'évêque désignait un de ses prêtres pour le suppléer dans la direction de l'enseignement et l'institution des maîtres. La sécularisation de l'enseignement s'opéra au XV^e siècle. Au XVI^e, par suite des guerres de religion, il y eut un compromis entre l'église et la royauté. M. Maggiolo termine ses considérations en montrant que l'enseignement primaire existait avant la Révolution. Il ajoute qu'il a été chargé par M. le Ministre de l'instruction publique d'une enquête sur ce sujet, qu'il a demandé des renseignements à tous les instituteurs, et que plus de 15,000 lui ont déjà adressé de nombreux et importants documents.

M. Castan, secrétaire de la Société d'émulation du Doubs, à Besançon, d'après des dépêches secrètes de l'ambassadeur impérial Jean de Saint-Mauris, fait connaître des détails fort curieux sur les relations de l'empereur Charles-Quint avec sa sœur Eléonore, reine de France, sur la mort de François 1^{er} et l'avènement de Henri II. M. Castan a apporté le vendredi un manuscrit fort curieux qui a été acheté 20 francs, illustré de nombreux dessins par Hans Dürer et trois autres artistes, et qui semble avoir été écrit et orné à la même époque que le manuscrit si connu sous le nom de *Livre d'heures de Maximilien*.

M. Raynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix lit une notice sur un ouvrage dirigé par le baron de l'Isola contre les prétentions envahissantes de Louis XIV, au moment de la guerre dite de dévolution. Cet ouvrage intitulé: *Le Bouclier d'Etat et de Justice*, fut très remarqué en son temps et fit en Europe une grande impression.

M. Macé de Lépinoy, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, lit une étude sur le Dauphinois Hugues de Lionne d'après des publications récentes faites à Paris et à Valence par MM. Valfrey et Charvet. Après avoir fait connaître certaines particularités de la vie de cet éminent diplomate, M. Macé exprime le vœu que d'autres illustres Dauphinois, le connétable de Lesdiguières entre autres, trouvent aussi un historien qui mette bien en relief les services qu'ils ont rendus à leur pays.

M. Fédié, membre de la Société des sciences et arts de Carcassonne lit des notes biographiques sur le vicomte Guillaume de Joyeuse, lieutenant du gouvernement de Languedoc.

M. Goyot-Jomard, membre de la Société polymatique du Morbihan, à Vannes, raconte la délivrance de Paris en 1436, par le connétable de Richemond.

M. Boucher de Maulaudon, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, donne, d'après des documents inédits, la composition de l'armée anglaise au siège d'Orléans, en 1429, montre le rôle qu'elle a joué, et termine par un touchant hommage à la mémoire de l'héroïne qui arracha la France aux anglais.

M. de Berluc-Perussis, ancien président de l'Athénée de Folcaquier, président de l'Académie d'Aix, nous apprend ce qu'étaient dans les villes de la Haute Provence le capitaine de la ville et les abbés de la Jeunesse. Il essaie d'établir une assimilation entre ces antiques institutions et l'armée territoriale qu'on a maintenant établie et qui commence à fonctionner régulièrement.

L'étude de M. Albert Babeau, secrétaire de la Société académique de l'Aube, renferme sur le guet et la milice bourgeoise de Troyes des détails fort curieux. Il est à regretter que M. Babeau n'ait pas pu se borner et condenser mieux ses idées. Son travail y aurait gagné.

J. BAUDEL.

(A suivre).

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 16 mai.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1.777	1.670	1.65 à 1.90
Vaches.	452	438	1.30 à 1.78
Taureaux.	102	101	1.40 à 1.68
Veaux.	1.134	1.079	1.80 à 2.52
Moutons.	15.749	15.691	1.60 à 2.10
Porcs.	3.301	3.217	1.30 à 1.64

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 17 mai 1878.

Le comte de Schouvaloff semble avoir réussi à démontrer au Tsar qu'il est de l'intérêt du gouvernement russe de faire à l'Europe la plupart des concessions indiquées par le cabinet de Saint-James. En conséquence, la réunion du congrès, nonobstant les difficultés qui se sont produites entre le quartier général et la S. Porte, paraît aujourd'hui assurée.

Paris, 18 mai 12 h. matin.

Les dépêches étrangères faisaient prévoir hier l'acceptation des principales exigences de l'Angleterre par la Russie et la prochaine réunion du Congrès.

Mêmes impressions aujourd'hui mais

plus calmes, on espère un replâtrage diplomatique, toutefois rien n'est encore certain.

Bourse de Paris

Cours du 18 mai.

Rente 3 p. %..... 74.25
 — 4 1/2 p. %..... 103.90
 — 5 p. %..... 109.85

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 17 mai	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.070 »	3.070 »
Crédit foncier.....	697 50	697 50
Orléans-Actions.....	1.130 »	1.125 »
Orléans-Obligations.....	348 »	347 »
Suez.....	742 50	737 50
Italien 5 %.....	73 45	72 70

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement au *Journal du Lot*, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, ou figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerrie Stutembergite, quai de à Cet; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

N'allez pas à Paris

sans visiter l'innovateur du Vêtement à 35 fr.
 La Maison A. Crémieux, fils, tailleur, 97, rue Richelieu, au Coin du Passage des Princes.

Librairie FIRMIN DIDOT, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

Sous la direction de M^{me} Emmeline Raymond

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages de la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en leur produisant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils, tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT, et C^e, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro.
 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.
 S'adresser également dans les librairies des départements.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; saignements, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consommation), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre ;

rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. G. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martini, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — M^o 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 48, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite

d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Crédit Foncier de France

prêts réalisés en numéraire. Le Crédit Foncier fait en numéraire jusqu'à

concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, comprennent l'amortissement, de 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuve des Capucines.

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné ?... C'est le **MONITEUR DES VALEURS A LOTS.** Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue La Fayette, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Livret des Familles

MM. les Maires du Département du Lot trouveront à Cahors, imprimerie Layton, le LIVRET DE FAMILLE à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.



Graine de Moutarde Blanche de Santé

UN DEMI-SIÈCLE de succès atteste les merveilleuses vertus de la Graine de Moutarde Blanche de Didier et justifie la popularité de cet incomparable médicament. Aucun traitement n'est plus simple, plus sûr et moins dispendieux lorsque l'on veut purifier le sang, dissoudre les humeurs et rétablir l'équilibre dans les fonctions. Aussi, les Professeurs TROUSSEAU et PIBOIX dans leur savant traité de Thérapeutique, recommandent-ils cette précieuse graine, surtout dans les maladies de l'Estomac, Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, dans celles de l'Intestin et du foie, contre les Dartres, les Hémorrhoides, les Constipations, opiniâtres, les Rhumatismes, les Affections utérines et en particulier celles qui accompagnent l'époque critique. — Dépôt : A Cahors, chez M. Vinet, pharmacien.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences.

Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement ; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle.

Les pilules, poudres, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de macrir les dents. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients : c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et tiraillements d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation fait disparaître la leucorrhée.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

Dépôt à Cahors, à la pharmacie droguerie-Vinet.

ACADEMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse, acide, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues.

Cette EAU est sans rivale dans le traitement des

GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSSES — ANÉMIE

et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

GRANDE OCCASION

A VENDRE POUR RIEN

RÉDUCTION DE 72 POUR CENT

MATÉRIEL DES BAINS DU CHALET

Tout neuf se composant de : 20 baignoires en cuivre rouge galvanisées à l'intérieur et peintes à l'extérieur. Tuyaux et robinets en cuivre, les baignoires seront vendues partiellement ou en bloc, au gré des acheteurs.

Messieurs les propriétaires qui ne seraient pas munis de baignoires, peuvent faire une excellente affaire, en se procurant une baignoire en cuivre au même prix de celles en zinc.

S'adresser pour l'achat à M. Gervais CAYLA, marchand de fers, ou à M. CARRIOL, chaudronnier, à Cahors.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle **PARIS.**

ÉTUVES

Établissement d'Hydrothérapie Médical

M. LAGASPIE

Ancien mécanicien de Madrid

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Cahors, depuis quelques années, un Établissement Hydrothérapique, où l'on trouvera à des prix très-modérés, tout espèce de bains : bains ordinaires et médicamenteux, bains sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience ; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies.

Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé

Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse)

Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. — Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux

en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolres de blé. — Ventilateurs

de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à

250 fr. — Charrie vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pres-

soirs à vendange, système universel Mabilite de 470 à 1,000 fr. — Foulloirs

à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr.

— Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permet-

tant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de

chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de ren-

dement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation

avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les

machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité.

— Nota. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machi-

nes quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier

des contrefaçons.

PEAU DU VISAGE
LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE
Bis ou coupé d'eau, dissipe
ROUSSEURS, HAIE
MASQUE DE GROSSESE
ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ
RIDES PRÉCOCES
TEINT FARINEUX
BOUTONS
Conserve la peau du visage claire et mate
sans taches

Eaux-Sulfurées, Sodiques et Calcaïques
Eaux-Bonnes
B. Pyrénées. — Saison 15 mai - 15 Octobre.
Rhume, Bronchite, Angine, Granu-
lions, Laryngite, Aphonie, Catarrhe,
Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lym-
phatisme.
Préviennent sûrement la Phthisie pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Service des Subsistances Militaires

Fourniture de viande fraîche

à faire du 1^{er} juillet 1878 au 30 juin

1879.

Le 5 juin 1878, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, sur soumissions cachetées, à l'adjudication publique de la fourniture de viande fraîche du 1^{er} juillet 1878 au 30 juin 1879, aux troupes de toutes armes stationnées dans la place de Cahors.

L'adjudication sera effectuée par les soins d'une commission présidée par le sous-intendant militaire.

Les personnes qui voudront prendre part à l'adjudication, devront faire parvenir, avant le 20 mai 1878, au soir, dans les bureaux du sous-intendant militaire de Cahors, une déclaration écrite, faisant connaître leur intention, et indiquant leurs noms, prénoms, qualité et domicile, ainsi que des références.

Le public est admis à prendre connaissance du cahier des charges et de l'instruction sur le mode et adjudication dans les bureaux de la préfecture et du sous-intendant militaire de Cahors.

Cahors, ce 17 mai 1878.

Le Sous-Intendant militaire,

Signé : CARRIÈRE.

Pour copie conforme :

Pour le sous-intendant militaire en révision

Le Conseiller de préfecture délégué,

POUZERGUE.

LE MONITEUR des VALEURS A LOTS
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Propriété de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT
(Société anonyme) au capital de
UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS
Siège social, 46, rue La Fayette, Paris.
1 FRANC Publie immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.
Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.
52 NUMÉROS
On s'abonne à Paris, 46, rue La Fayette.
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

M. LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. — PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.